

RAPPORT ANNUEL 2024

sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés





ÉDITO DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs

En Lot-et-Garonne, la gestion des déchets repose sur une organisation collective rigoureuse : les collectivités locales assurent la collecte, tandis que ValOrizon en garantit le traitement – par l'enfouissement à Monflanquin pour les ordures ménagères et par le tri à Damazan pour les déchets recyclables.

Depuis l'ouverture du centre de tri départemental TRIVALO 47, chaque habitant peut trier l'ensemble de ses emballages ménagers. Cette évolution marque une étape importante vers une meilleure valorisation de nos déchets. Toutefois, les résultats de 2024 révèlent encore un taux de refus élevé : 27 % des déchets déposés dans la collecte sélective ne devraient pas s'y trouver. C'est l'équivalent d'un déchet sur quatre qui compromet l'efficacité du tri.

Ces erreurs, souvent liées à des oubli ou à une méconnaissance des consignes, ont des conséquences importantes : elles augmentent les coûts, complexifient les opérations de traitement, et détournent les déchets de leur vocation première – devenir une ressource. À l'inverse, un tri de qualité génère des recettes pour les collectivités et préserve notre capacité d'enfouissement. Rappelons que le site de Monflanquin cessera d'accueillir des déchets à enfouir en 2034. Mais il restera sous surveillance en post-exploitation jusqu'en 2064. Ainsi, chaque erreur de tri nous engage collectivement pour les quarante années à venir.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture de notre Rapport Annuel 2024.

Ludovic Biasotto,

Président de ValOrizon

SOMMAIRE

01

Le syndicat ValOrizon

> pages 3 à 4

02

Les installations

> pages 5 à 6

03

Le traitement des déchets

> pages 7 à 8

04

La valorisation

> pages 9 à 10

05

La prévention & l'économie circulaire

> pages 11 à 18

06

La communication

> pages 19 à 20

07

Les événements marquants

> pages 21 à 22

08

Les travaux sur les sites

> pages 23 à 24

09

La vie du syndicat

> pages 25 à 26

10

Les indicateurs de suivi

> pages 27 à 30



CHIFFRES CLÉS

9

Intercommunalités adhérentes pour les ordures ménagères et tout-venant (10 pour le tri)

234 656

habitants hors Agglomération d'Agen

49 867

tonnes d'ordures ménagères et tout-venant produits (hors Agglomération d'Agen)

34 043

tonnes de déchets enfouis à Monflanquin

15 928

tonnes d'emballages ménagers triés (15927,8)

19 591 917

d'euros de Budget Global



PRÉSENTATION DU SYNDICAT :

ValOrizon est le syndicat mixte départemental en charge du traitement et de la valorisation des déchets ménagers et assimilés en Lot-et-Garonne. Il regroupe aujourd’hui 235 000 habitants répartis sur 2 communautés d’agglomération, 6 communautés de communes et un syndicat mixte. Ses missions : valoriser, réduire et sensibiliser. ValOrizon traite l’ensemble des déchets par le tri, le compostage et, en dernier recours par l’enfouissement. Le syndicat est également engagé dans une politique de prévention des déchets depuis 2012. Enfin, il soutient les initiatives de réemploi, de réparation et de recyclage afin de favoriser l’économie circulaire.

LE COMITÉ SYNDICAL

- **1 Président**
- **9 Vice-Présidents**
- **7 délégués** du Conseil Départemental de Lot-et-Garonne
- **35 élus** représentent les intercommunalités adhérentes au comité syndical
- **15 membres élus** composent le bureau syndical

LES COMMISSIONS

- Sites techniques
- Site de Damazan / Centre de tri
- Économie Circulaire
- Finances / Marchés publics
- Prospection / Innovation / Liens EPCI collecte
- Personnel

LE PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENTS DU BUREAU SYNDICAL DE VALORIZON



Ludovic Biasotto
Président de ValOrizon
Conseiller départemental



Alain Lorenzelli
1^{er} Vice-Président
Syndicat
Smictom LGB



Jacques Verdelet
2^{ème} Vice-Président
Val de Garonne
Agglomération



Michel Laville
3^{ème} Vice-Président
Agglomération
du Grand Villeneuvois



Jean-François Ségalat
4^{ème} Vice-Président
Communauté de Communes
Fumel Vallée du Lot



Nathalie Founaud-Veyset
5^{ème} Vice-Présidente
Communauté de Communes
Bastides en Haut Agenais Périgord



Audrey Armellini
6^{ème} Vice-Présidente
Communauté de Communes
Coteaux & Landes de Gascogne



Jean-Pierre Barjou
7^{ème} Vice-Président
Communauté de Communes
Pays de Lauzun



Ghislain Gozzerino
8^{ème} Vice-Président
Communauté de Communes
Lot et Tolzac



Joël Kleiber
9^{ème} Vice-Président
Communauté de Communes
Pays de Duras



NOS INSTALLATIONS DE STOCKAGE DE DÉCHETS NON DANGEREUX



ISDND DE MONFLANQUIN (en activité)

Exploitant Déchets réceptionnés

ValOrizon 34 043,67 tonnes



ISDND DE NICOLE (en post-exploitation)

Exploitant Déchets réceptionnés

ValOrizon 0 depuis le 31/12/2020



ISDND DE MIRAMONT-DE-GUYENNE (en post-exploitation)

Exploitant Déchets réceptionnés

ValOrizon 0 depuis le 30/09/2009



ISDND DE REAUP-LISSE (en post-exploitation)

Exploitant Déchets réceptionnés

ValOrizon 0 depuis le 30/06/2009

NOS QUAIS DE TRANSFERT



QUAI DE TRANSFERT DE FUMEL

Exploitant Déchets réceptionnés

ValOrizon 4 340,92 tonnes



QUAI DE TRANSFERT DE MIRAMONT-DE-GUYENNE

Exploitant Déchets réceptionnés

ValOrizon 4 720,57 tonnes

NOTRE CENTRE DE TRI



TRIVALO 47 (en activité)

Exploitant Déchets réceptionnés

Paprec 15 927,80 tonnes

NOTRE PLATEFORME DE COMPOSTAGE



PLATEFORME DE MONFLANQUIN (en activité)

Exploitant Déchets réceptionnés

Capy 4 657 tonnes



L'ECOPARC

Situé à Damazan, l'Ecoparc est un site unique en Lot-et-Garonne, dédié à l'économie circulaire. Sur 17 hectares, il accueille des outils innovants de tri, de recyclage et de valorisation, dont un Village du Réemploi animé par des acteurs solidaires. Une seconde vie pour les objets... et pour une ancienne friche industrielle.



LE TERRITOIRE

ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS :

- 9 intercommunalités adhérentes
 - 234 656 habitants

TRI & PRÉVENTION :

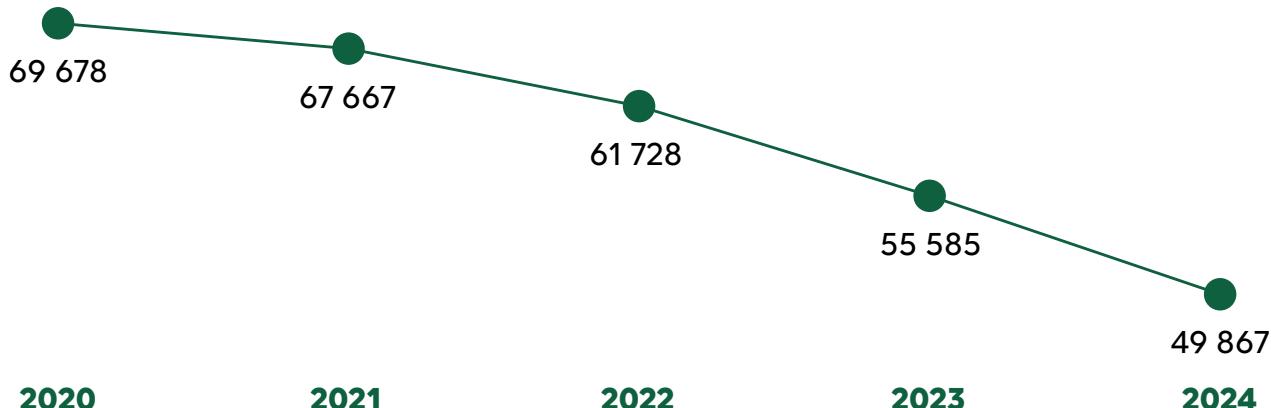
- 9 intercommunalités adhérentes et l'Agglomération d'Agen
 - 338 705 habitants

BAS DE QUAI DÉCHÈTERIE :

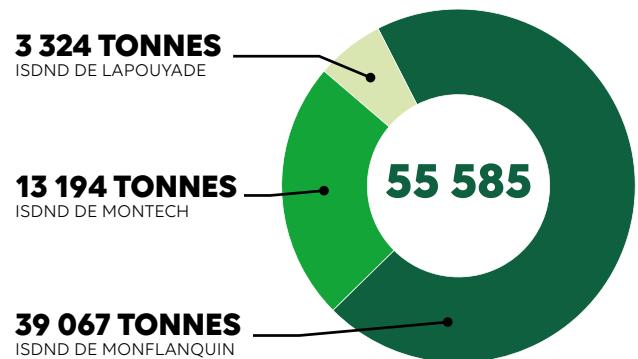
- Communauté de communes du Pays de Lauzun
 - 10 626 habitants

ÉVOLUTION DU STOCKAGE DES DÉCHETS EN SITES D'ENFOISSEMENT

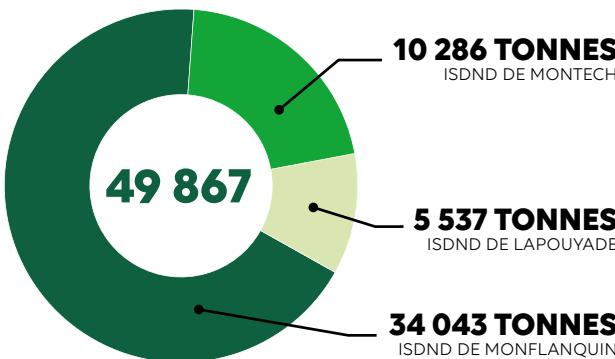
(en tonnes)



RÉPARTITION DU STOCKAGE DES DÉCHETS PAR SITE D'ENFOISSEMENT



TONNAGES 2023



TONNAGES 2024

RÉPARTITION SUR
LE SITE DE MONFLANQUIN**34 044**

tonnes enfouies

**28 725**

tonnes d'ordures ménagères

**5 159**

tonnes d'encombrants

**160**tonnes de boues
(issues du traitement des lixiviats du site)

INDICE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS RÉSIDUELS TRAITÉS PAR ENFOUSSEMENT (base 100 en 2010)

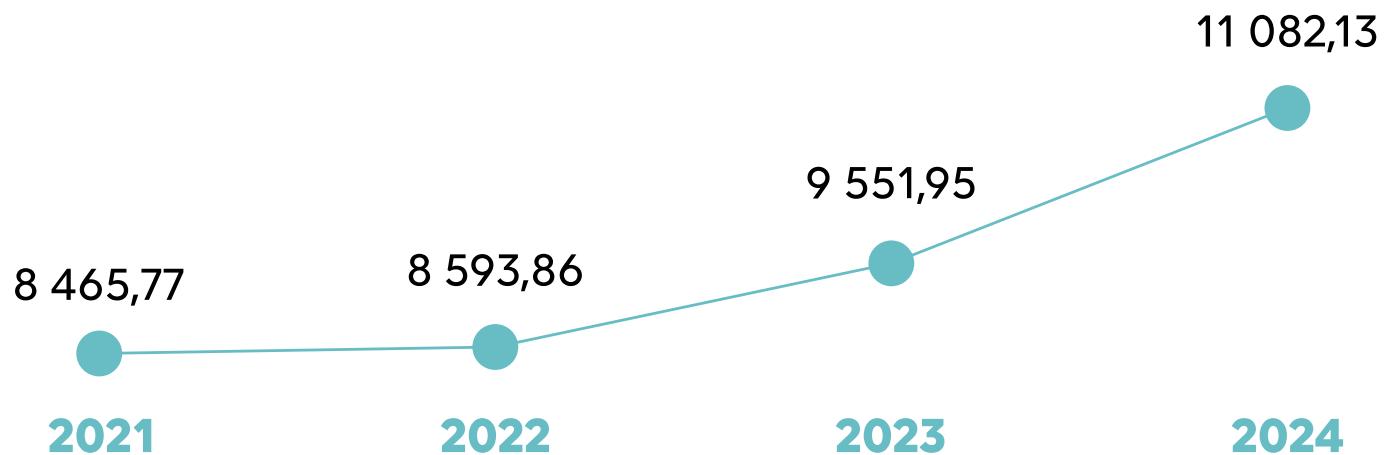


Objectif de la
loi TEPCV en 2025 :
43 906 tonnes

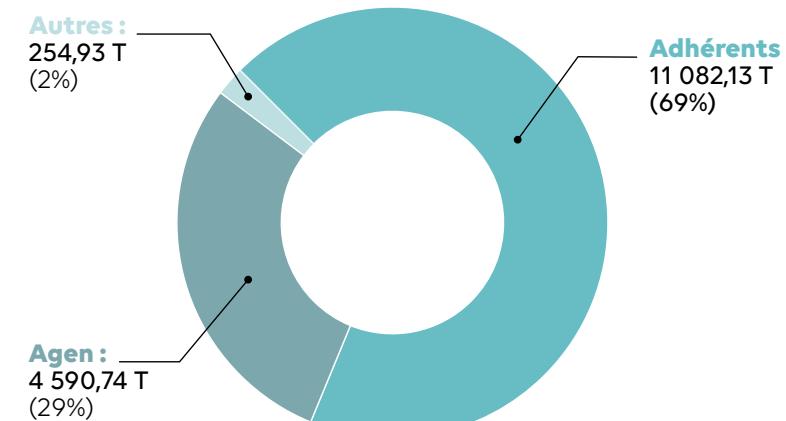




ÉVOLUTION DU TRI DES EMBALLAGES MÉNAGERS LÉGERS (en tonnes)



RÉPARTITION EN 2024 DU TRI DES EMBALLAGES MÉNAGERS LÉGERS SUR LE SITE TRIVALO 47 (Damazan)




TOTAL
 CENTRE DE TRI
TRIVALO 47 EN 2024
15 927,80
TONNES



PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

ISDND de Nicole

448 MWH

La centrale électrique du site a permis la **production de 448 MWH**, soit l'équivalent de la **réduction de 173 tonnes de CO₂** et la **consommation électrique de 193 habitants**

VALORISATION ORGANIQUE DES VÉGÉTAUX SUR LA PLATEFORME DE MONFLANQUIN (en tonnes)



En 2024,

302,58 tonnes de compost normé (référentiel NFU 44-051) ont été distribuées gratuitement aux communes adhérentes de ValOrizon

VALORISATION DE LA CHALEUR ISDND de Monflanquin

1 955 692 M³

de biogaz ont été valorisés sur l'ISDND de Monflanquin.



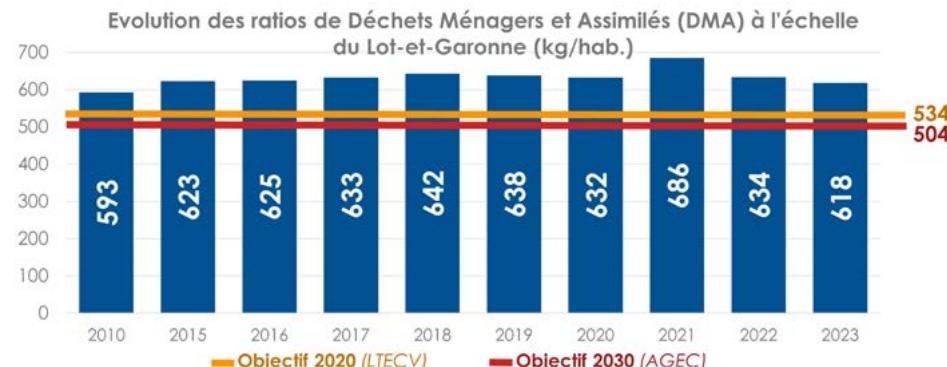
PROJET WAGA À L'HORIZON 2026

Le projet Waga prévoit l'injection de 12 GWh/an de biométhane dans le réseau de Villeneuve-sur-Lot, soit l'équivalent de la consommation de 3 000 foyers. Mis en service fin 2025, il permettra d'éviter 2 400 tonnes de CO₂/an et d'alimenter le territoire en gaz renouvelable sur 15 ans.

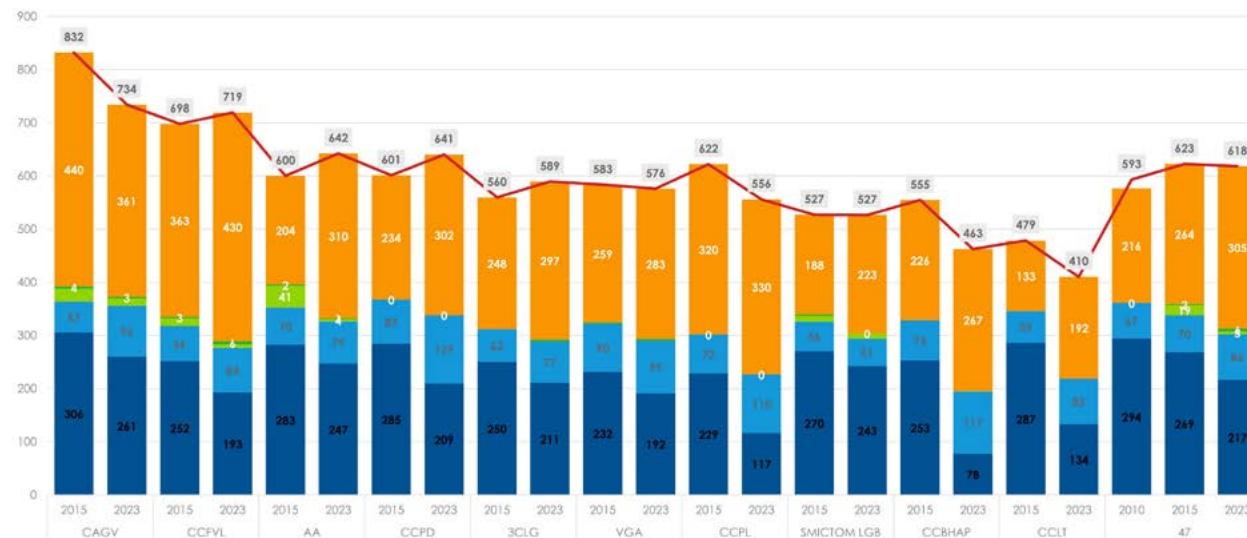
Accompagner les acteurs du Lot-et-Garonne à réduire les déchets

SOUTIEN AUX COLLECTIVITÉS DE COLLECTE VIA LE SUIVI DU PROGRAMME DE PRÉVENTION (PLPDMA)

Le bilan de l'année 2 du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) a eu lieu le mardi 8 octobre 2024 au Temple-sur-Lot. Ce temps fort a réuni plus de 50 personnes. Les membres de la Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES) ont pu donner leur avis sur le bilan quantitatif (évolution des tonnages 2023 et positionnement vis-à-vis des objectifs réglementaires) et le bilan qualitatif des actions menées sur cette même période.



Les perspectives pour l'année à venir sont encourageantes et le président de ValOrizon, M. Ludovic Biasotto, a engagé les acteurs présents à poursuivre le travail pour que le Lot-et-Garonne de demain produise moins de « déchets » et plus de « ressources ».



Évolution des ratios de déchets en Lot-et-Garonne de 2015 et 2023 et moyenne départementale 2010 - kg/hab./an



LE RATIO DES OMR (ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES) A BAISSÉ DE 26 % ENTRE 2010 ET 2023

Amélioration des gestes de tri vers les collectes sélectives et les déchèteries. Les collectivités disposent de marges de manœuvre importantes pour réduire les tonnages d'encombrants, de végétaux et les restes alimentaires.

- Ordures Ménagères Résiduelles
- Restes alimentaires et/ou végétaux collectés séparément
- Déchèteries (y compris textiles et réemploi)
- Collecte Sélective (emballages, papiers et verre)
- Encombrants et cartons collectés en porte-à-porte
- DMA (total)

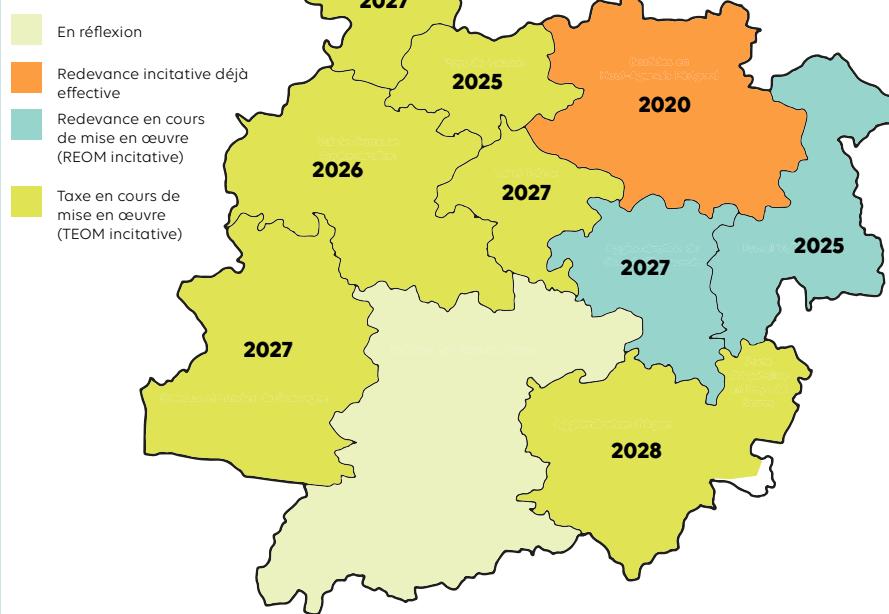
POSITIONNEMENT EN FONCTION DES OBJECTIFS RÈGLEMENTAIRES

Etat des lieux des indicateurs à l'échelle du Lot-et-Garonne, pour les années 2022 et 2023 comparées à 2010 :

LTECV		Loi Agec	Lot-et-Garonne		
Objectif 2020	Objectif 2025	Objectif 2030	Suivi en 2022	Suivi en 2023	Objectif à la fin du PLPDMA en 2027
Réduire les ratios DMA de -10% par rapport à 2010		Réduire les ratios de DMA de -15% par rapport à 2010	+7%	+4% (en baisse en 2023 mais reste en augmentation par rapport à 2010)	Avoir inversé la tendance pour atteindre l'objectif de 534kg/an
Avoir un taux de valorisation matière et organique des DNDNI* de plus de 55%	Avoir un taux de valorisation matière et organique des DNDNI* de plus de 65%		45%	46%	Avoir dépassé 65%
Réduire le tonnage enfoui de -30% des DNDNI* par rapport à 2010	Réduire le tonnage enfoui de -50% des DNDNI* par rapport à 2010		-26%	-31%	Avoir au moins atteint l'objectif de la LTECV de 2025

*Déchets Non Dangereux Non Inertes

Échéance prévisionnelle d'effectivité de la « tarification incitative »



Dans le cadre de l'animation du PLPDMA, ValOrizon réunit une fois par trimestre les intercommunalités du Lot-et-Garonne pour échanger sur leurs avancées et leurs problématiques communes. L'année 2024 a fortement été marquée par l'optimisation du service public permettant de déployer la Tarification Incitative en complémentarité de la généralisation du tri à la source des biodéchets.



BIODÉCHETS : STRUCTURER ET ACCOMPAGNER LA FILIÈRE

Conformément à la loi Anti-Gaspillage et Economie Circulaire (AGEC), depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets est obligatoire pour tous. Désormais, il convient de sortir les restes alimentaires et végétaux des ordures ménagères. Les collectivités à compétence collecte doivent proposer des solutions pour valoriser ces matières organiques que ce soit par :

- une gestion de proximité : compostage individuel et/ou collectif
- une collecte séparée en porte-à-porte (PAP) et/ou en point d'apport volontaire (PAV).

VALORIZON ET L'ADEME : CAP SUR LE TRI DES BIODÉCHETS !

ValOrizon a signé un nouveau contrat 2024-2026 avec l'ADEME au bénéfice des EPCI dans le cadre du Fonds Vert «Soutien au tri à la source et à la valorisation des biodéchets». Un programme d'actions et une animation territoriale appuient les territoires dans leur déploiement des solutions.

GÉNÉRALISATION DU TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS



1^{er}
janv.
2016

Gros producteurs
> 10t/an
biodéchets

1^{er}
janv.
2023

Gros producteurs
> 5t/an
biodéchets

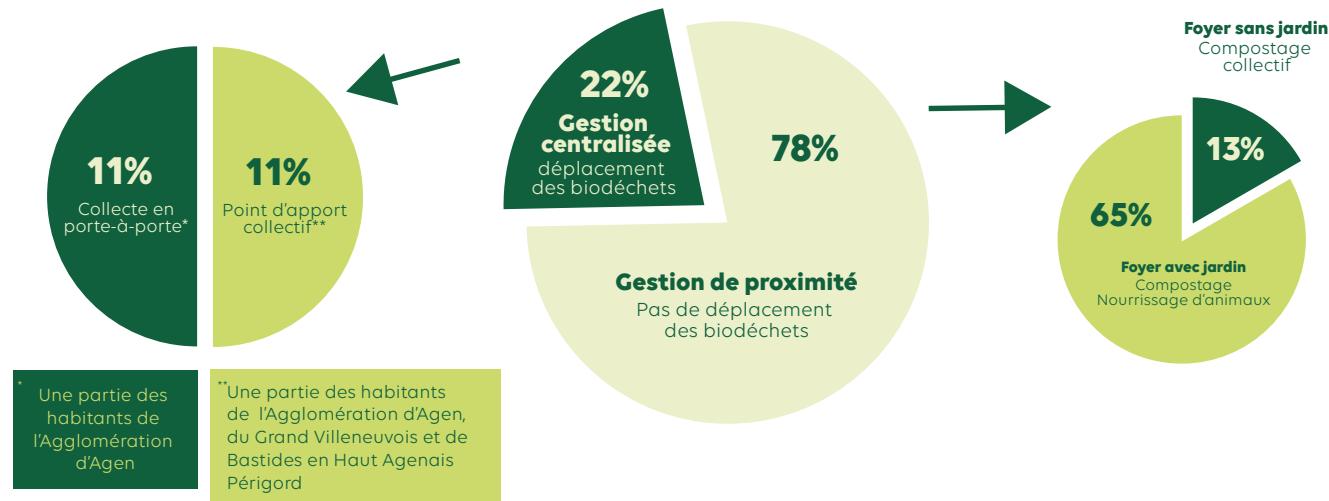
31
déc.
2023

Tous les producteurs
y compris les
ménages

Échéance du tri à la source des biodéchets instauré par la loi AGEC (promulguée en février 2020)

Source : cahier technique RECITA

LES SOLUTIONS POUR LES BIODÉCHETS EN LOT-ET-GARONNE



Source : Bilan PLPDMA 47

ENQUÊTE DE PRATIQUE AUPRÈS DES MÉNAGES : QUE FONT LES LOT-ET-GARONNAIS DE LEURS RESTES ALIMENTAIRES ?

Pour évaluer les comportements et habitudes des ménages concernant le tri à la source, des enquêtes de pratique sont attendues par l'ADEME. Au titre de la coordination départementale portée par ValOrizon, une première enquête subventionnée via le Fonds Vert a été réalisée par Ed Institut auprès de 900 Lot-et-Garonnais. En 2026, cette même enquête sera reconduite afin de mettre en avant les évolutions.

Le tri des déchets alimentaires est jugé important par 90% des habitants du Lot-et-Garonne. 52% estiment même qu'il

s'agit d'un acte « très important ». 88% des répondants valorisent leurs déchets; 63% le font systématiquement. Depuis 2024, la valorisation des déchets est plus répandue et surtout plus fréquente. **Les principales méthodes de valorisation de 4 déchets alimentaires spécifiques qui ressortent sont :**

1. épluchures, fruits ou légumes abimés/ pourris ;
2. restes d'origine animale (viande, poisson...);
3. restes de repas d'origine non animale;
4. marc de café, le thé, la tisane.



52%

Plus de la moitié des répondants interrogés compostent à leur domicile ou dans un composteur partagé au moins un des 4 déchets alimentaires cités ci-dessus.



38%

Près de 4 répondants sur 10 donnent au moins un des 4 déchets alimentaires aux animaux.



14%

Le recours au bac collectif ou poubelle dédiés aux déchets alimentaires (c'est-à-dire mettre à la collecte porte-à-porte ou en point d'apport volontaire) est réalisé pour un peu plus d'1 répondant sur 10, pour au moins un des 4 déchets. Toutefois, 4% d'entre eux ont déclaré mettre à la collecte alors qu'ils résident sur un territoire où la collectivité n'a pas déployé de solution de collecte...

GESTION DE PROXIMITÉ MONTÉE EN COMPÉTENCE DES ACTEURS

Structurer et soutenir la mise en œuvre de la gestion de proximité nécessite le développement des compétences des acteurs. En outre, le compostage de proximité est encadré par l'arrêté de 2018, qui impose une obligation de formation pour garantir une gestion efficace du site de compostage.

Conformément au programme de formation PG-Prox (Prévention et Gestion de Proximité des biodéchets) élaboré et validé par l'ADEME et le Réseau Compost Citoyen, ValOrizon coordonne des sessions de formation subventionnées dans le cadre du Fonds Vert, réalisées par le prestataire Au Ras Du Sol. En 2024, 54 personnes ont suivi une formation. Depuis le lancement du programme en 2020, 501 acteurs PG-Prox ont été formés.

L'action des collectivités locales est le premier motif engendrant une évolution du geste de tri. Près de 50% des répondants indiquent ne pas trier leurs restes alimentaires et déclarent que la mise à disposition de composteurs individuels ou collectifs les inciterait à changer de pratique. 53% d'entre eux déclarent ne pas connaître les solutions mises à disposition par les collectivités. Un enjeu fort est donc de renforcer et développer la communication auprès des ménages.

ValOrizon s'engage pour un environnement favorable au réemploi dans le BTP

UNE AMBITION : FAVORISER L'IMPLANTATION D'UNE PLATEFORME DE RÉEMPLOI DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION POUR LE LOT-ET-GARONNE

ValOrizon s'attache à développer des solutions favorisant l'économie circulaire, notamment en facilitant l'implantation d'activités de réemploi portées par l'économie sociale et solidaire. La création du Village du Réemploi est un premier pas important dans cette démarche.

Dans le cadre de l'écologie industrielle et territoriale (EIT) initiée en 2019, ValOrizon a renforcé son engagement en faveur du réemploi des matériaux de construction, notamment en réponse à l'évolution réglementaire (REP PMCB). Cette orientation s'est traduite par le lancement, en mars 2023, de la première Brocante aux Matériaux, un événement qui, après trois éditions, a permis à près de 55 tonnes de matériaux de connaître une seconde vie.

Fort de ces résultats, le Syndicat a commandé une étude à ATIS afin d'évaluer l'opportunité de créer une plateforme physique de réemploi des matériaux de construction sur le Lot-et-

Garonne. En 2024, une dizaine d'acteurs ont collaboré activement à cette étude, réalisant des visites inspirantes et évaluant différents modèles économiques et de gouvernance.

En septembre 2024, la restitution de l'étude a présenté deux scénarios de développement de cette plateforme qui ne peut pas se reposer sur la seule vente des matériaux. Cette étude a permis d'engager les acteurs de la filière dans un travail collaboratif pour structurer un projet ambitieux pour toute la filière (de la maîtrise d'ouvrage, à l'artisan en passant par l'architecte et les assurances). En 2025, le groupe de travail continuera à être animé en collaboration avec ATIS avec un objectif : trouver un développeur pour cette plateforme qui pourra démarrer une 1^{ère} activité sur l'Ecoparc grâce à un outil vitrine qui permettra au collectif de se confronter et de se positionner dans le développement de cet outil.



LES OBJECTIFS DE LA PLATEFORME DE RÉEMPLOI

L'AMBITION DE CE PROJET EST MULTIPLE

AIDER

les collectivités et maîtres d'ouvrage à répondre aux exigences de la loi AGEC,

FAVORISER
l'utilisation de matériaux de réemploi dans les marchés de travaux,

STRUCTURER
une nouvelle activité économique sur le département,

CRÉER
des emplois locaux (une estimation à 7 emplois au démarrage),

RÉDUIRE
le volume de déchets issus du BTP collectés en déchèteries.

ValOrizon : un engagement en faveur de l'innovation et de la coopération avec les acteurs engagés sur le département



BATAILLE DES START-UP 2024

Depuis 2022, sous l'impulsion du réseau French Tech 47, cinq structures se sont associées pour organiser la Bataille des Start-up en Lot-et-Garonne. Pour ValOrizon, l'objectif est de promouvoir l'entrepreneuriat durable, de renforcer les liens avec les technopoles locales et d'accroître la visibilité de l'Ecoparc auprès des porteurs de projets.

Après une première édition à Montagnac-sur-Auvignon en 2022 et une seconde au Temple-sur-Lot en 2023, la 3^{ème} édition a eu lieu le 11 juin 2024 au château de Gaujac, en partenariat avec Val de Garonne Agglomération. L'événement était coorganisé par Agrinove, Agropole, le Campus Numérique, le Cluster Eau & Climat et ValOrizon.

Dix start-up présélectionnées ont présenté leur projet devant des financeurs, acteurs économiques et institutionnels du territoire. ValOrizon avait mis en lumière deux projets : SOZOA - une solution développée pour la création de signalétiques écoresponsables utilisant des matériaux issus des stocks des entreprises du département; SARL C.E.C - une solution développée pour l'allongement de la durée de vie des bouteilles de verre grâce à une unité de lavage mobile.

PROJET INNOVATION SOCIALE : UN NOUVEAU REGARD SUR LE RÉEMPLOI ET LA RÉPARATION

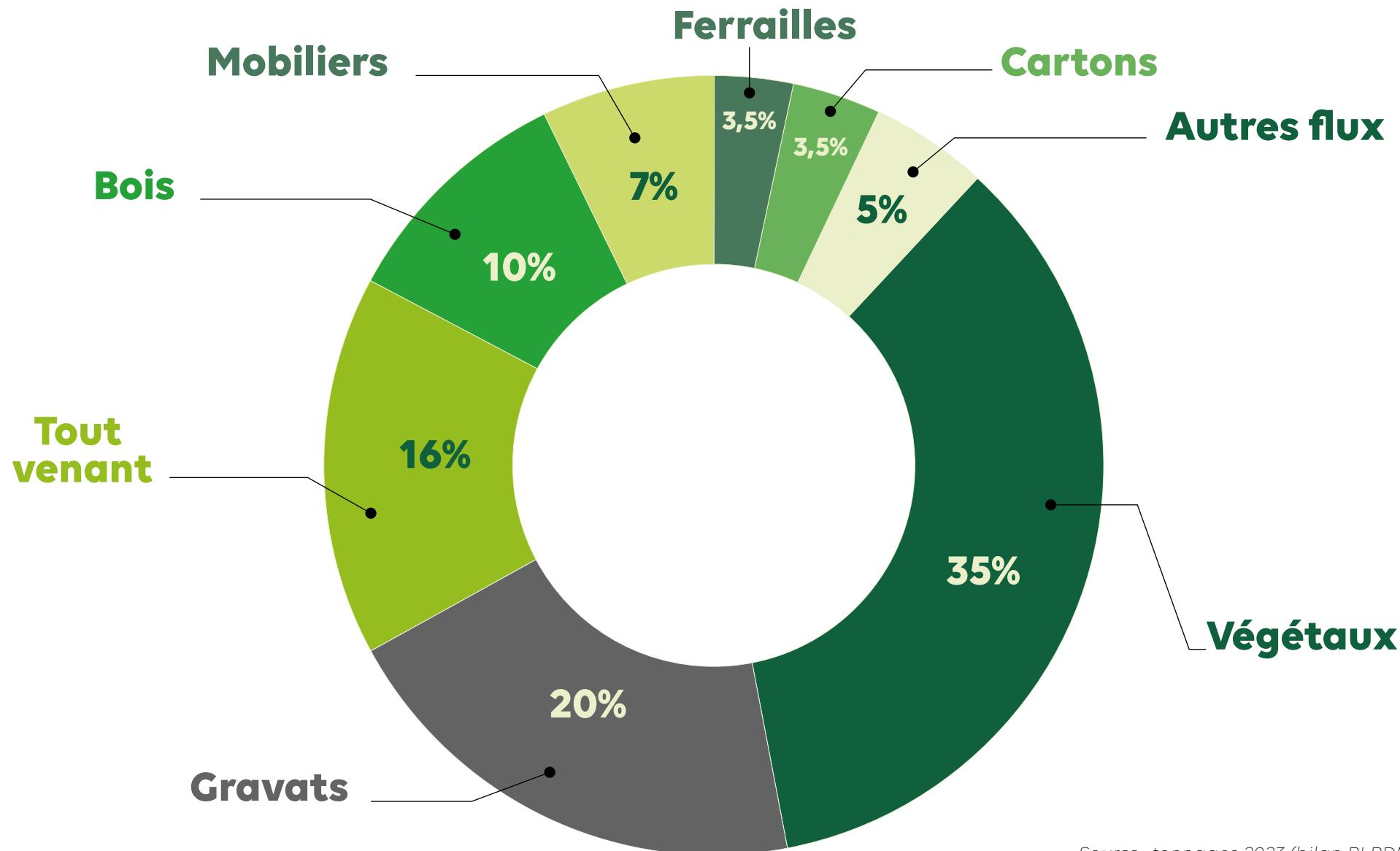
Depuis 2015, la feuille de route économie circulaire du Lot-et-Garonne accompagne le développement des activités de réemploi et de réparation, notamment avec le Village du Réemploi. Cependant et c'est un constat national, les acteurs du réemploi peinent à se structurer durablement, faute d'un modèle économique viable et d'une adhésion large du public. Les acteurs du secteur soulignent une difficulté à toucher au-delà d'un cercle d'initiés, limitant ainsi l'impact des actions engagées.

L'ambition de ValOrizon en répondant à l'Appel à Projet innovation sociale a été de favoriser le développement du réemploi et de la réparation à travers un programme dynamisant la filière et qui met en lumière les acteurs et les lieux engagés. L'enjeu du programme n'est pas seulement de sensibiliser, mais de faire vivre une expérience aux habitants du département pour changer leur rapport aux objets.

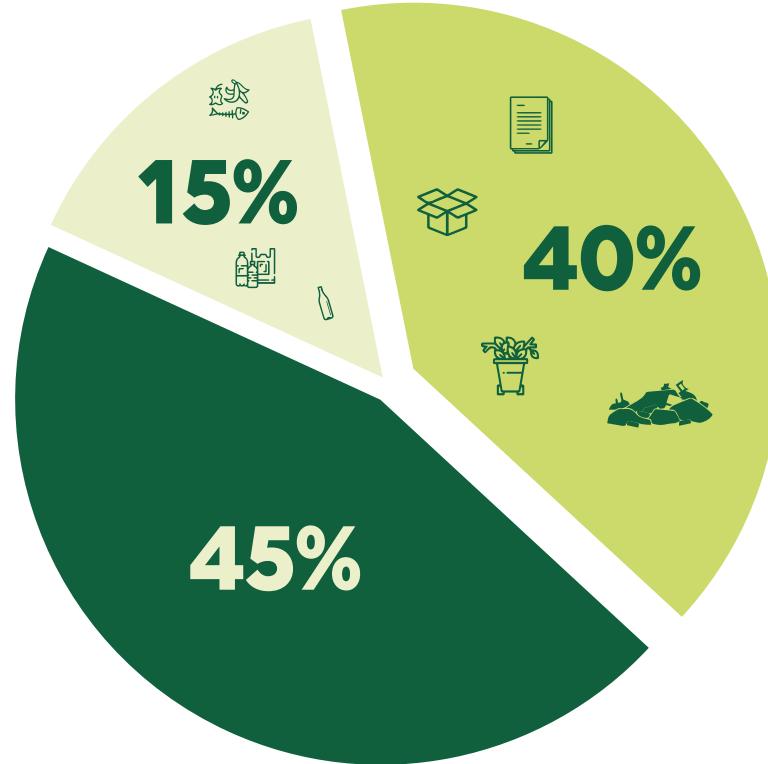
L'objectif est de proposer un programme attractif afin de démocratiser l'accès au réemploi et d'encourager un véritable changement de comportement. La communication a débuté en 2025 avec le lancement du concours du programme nommé « Banana Craft ».



LA RÉPARTITION DES FLUX ISSUS DES DÉCHETERIES DU LOT-ET-GARONNE



LES 3 GRANDES CATEGORIES DE DÉCHETS MÉNAGERS



Poubelle grise
100% sont enfouis ou incinérés.

Collecte sélective - valorisable
Verre, emballages ménagers, papiers et restes alimentaires.
100% sont valorisés (sauf les refus de tri)

Déchèterie
Bois, cartons, métaux, gravats, mobiliers, végétaux, tout-venant.
84% sont valorisés, le reste est enfoui (tout-venant)

POURSUITE DES ACTIONS EN 2025

- Communication départementale sur les biodéchets
- Marché à groupement de commandes des composteurs individuels et collectifs
- Visites pédagogiques de nos sites de traitement

PERSPECTIVES 2025

- Promouvoir le réemploi et la réutilisation en soutenant les acteurs de la filière (réseau des recycleries/ressourceries et le village du réemploi sur le site de l'écoparc) et en organisant un évènement innovant : Banana Craft
- Création d'une plateforme de réemploi des matériaux de construction (groupe de travail avec ATIS et recherche d'un porteur de projet)
- Une campagne de communication sur le tri des emballages
- Augmenter le nombre de visite de sites et l'expérience des participants
- Enquêtes de pratique sur le compostage auprès des professionnels
- Objectif de relocation de la valorisation des végétaux pour améliorer le retour au sol de la matière organique et optimiser les coûts.



LES VISITES DE NOS SITES DÉCOLLENT

En 2024, plus de 950 personnes ont visité nos installations de Damazan et Monflanquin. Ces visites ont concerné un public varié, avec une majorité de classes de primaire, venues découvrir concrètement le fonctionnement d'un centre de tri et d'un site d'enfouissement. Ces temps d'échanges ont suscité beaucoup de curiosité et d'intérêt, illustrant l'importance de sensibiliser dès le plus jeune âge aux enjeux de la gestion des déchets.



« Trier ses restes alimentaires »

COMMUNICATION DÉPARTEMENTALE SUR LES BIODÉCHETS

Cette communication est soutenue financièrement par l'ADEME et les collectivités à compétence « collecte » du 47 : 6 visuels sous différents formats pour toucher le plus grand nombre et diversifier les canaux de diffusion (affichages, presses, radios, spot vidéo, réseaux sociaux), ainsi que la création du site internet : www.biodechets.valorizon.com. L'objectif est de sensibiliser et d'engager chacun à pratiquer le tri à la source des restes alimentaires comme un nouveau geste citoyen ancré dans son quotidien.

Le partenariat avec Ecran 47 a permis de diffuser le spot de sensibilisation réalisé par le cinéaste local Cyril Virelaude dans des cinémas. Six séances ciné-débats dans différentes communes ont été organisées lors de la «**Fête du sol vivant**» à l'automne.

DE NOUVEAUX SUPPORTS DISPONIBLES

Site internet
Brocante aux matériaux

Un site internet moderne pour la Brocante aux Matériaux a permis une meilleure visibilité pour les exposants, avec infos pratiques et plan d'accès pour les visiteurs.

Site internet biodéchets
«Trions nos restes alimentaires»

Un site dédié au tri des biodéchets a vu le jour pour recenser toutes les solutions locales disponibles et sensibiliser les habitants au tri des restes alimentaires.

Supplément dans
le Mag47

sur le tri des biodéchets a été diffusé en septembre dans tous les foyers du Lot-et-Garonne pour rappeler les gestes à adopter au quotidien.

Plaquette de présentation
de l'ISDND de Monflanquin

Une plaquette claire et illustrée présente désormais l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux de Monflanquin et son rôle dans la gestion des déchets.

Un nouveau stand
de sensibilisation

Un nouveau stand moderne et modulable a été conçu pour valoriser nos actions et informer le public lors des salons, forums et événements sur le territoire.

Un spot pub autour
du compostage

Un spot sur le tri des restes alimentaires a été réalisé et diffusé dans les cinémas d'Écrans 47 et sur les réseaux sociaux pour sensibiliser un large public.



EN ROUTE POUR 2025 !

Pour 2025, ValOrizon a choisi d'internaliser des services de communication pour maîtriser l'impact budgétaire. Cette démarche renforce l'agilité et réduit les coûts.

- Campagne sur le tri bac jaune
- Création du site internet Banana Craft
- Création du nouveau site internet ValOrizon
- Amélioration du processus des visites de site



05 FÉVRIER 2024

AG DU CLUSTER

Participation à l'Assemblée Générale du Cluster Économie Circulaire et Transition Énergétique, un temps fort d'échanges et d'engagements autour des enjeux environnementaux du territoire.



14 FÉVRIER 2024

FORMATION GUIDE COMPOSTEUR

Une formation "Guide Composteur" a été organisée dans nos locaux, animée par l'organisme Au Ras Du Sol, pour former des partenaires locaux à la gestion de proximité des biodéchets.



07 MARS 2024

VISITE DU CESAME

Visite par Maud Caruhel du tiers-lieu CESAME à Marmande : un projet ambitieux mêlant économie, formation et innovation pour faire renaître une friche de 12 500m² en cœur de ville.



15 AU 16 MARS 2024

BROCANTE AUX MATERIAUX

Lancée pour donner une seconde vie aux matériaux du BTP, la Brocante aux Matériaux soutient le réemploi en valorisant des ressources encore utiles et de qualité, tout en évitant le gaspillage de matière.



06 MAI 2024

ARRIVÉE DE VALOPLATRE

Valoplatre a rejoint l'Ecoparc de Damazan, pour trier et recycler les déchets de plâtre. Un pas fort vers l'économie circulaire, qui réduit les émissions et préserve les ressources naturelles.



21 MAI 2024

BILAN DE LA BROCANTE

La 3^{ème} édition de la Brocante aux Matériaux a fait carton plein : 600 visiteurs, 24 000€ de ventes et 18 tonnes réemployées. Des ressources sauvées, prêtes pour une nouvelle vie plutôt que pour la benne !



31 MAI 2024

ARRÊT D'ECORESO 47

Ecoreso Autonomie 47, acteur engagé du village du réemploi. A cessé l'activité clé pour l'accès aux aides techniques des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie.



22 MAI AU 16 JUIN 2024

JOURS NETS 47

Retour des Jours Nets 47 organisés par le Département de Lot-et-Garonne : du 22 mai au 16 juin, citoyens et assos unis pour nettoyer villes et nature. Un bel élan collectif pour redonner de l'éclat à notre territoire !



10 JUIN 2024



20 JUIN 2024



21 SEPTEMBRE 2024



30 SEPTEMBRE 2024

INAUGURATION DE LA MEC

Inauguration par Ludovic Biasotto et Maud Caruhel de la Maison de l'Économie Circulaire : un lieu unique dédié au réemploi, à l'échange et à la transition. Réunions, formations, bureau partagé...

DÉBUT CAMPAGNE BIODÉCHETS

Lancement officiel de la campagne de communication sur le tri des restes alimentaires, en présence de Ludovic Biasotto, pour mieux guider les habitants vers les bons gestes du quotidien.



08 OCTOBRE 2024



09 ET 10 OCTOBRE 2024

PLPDMA

Bilan du PLPDMA : élus et pros des déchets réunis pour échanger, suivre les tonnages, évaluer les actions menées et affiner les objectifs. Un temps fort pour la prévention dans le Lot-et-Garonne !

STATIONS VERTES

Présent au 24^{ème} Congrès des Stations Vertes à Monflanquin, le Syndicat a échangé sur le tri, le tourisme vert et ses actions durables. En présence de Ludovic Biasotto et Nathalie Founaud-Veysset.

MARCHÉ AUX FLEURS

Présents au Marché aux Fleurs, ValOrizon a animé des stands sur le tri et le compostage. L'occasion de partager des gestes simples pour mieux gérer ses déchets alimentaires et alléger sa poubelle.



11 OCTOBRE 2024

SALON DES MAIRES

Présents au Congrès des Maires à Agen, l'équipe de ValOrizon a accueilli élus et visiteurs pour échanger, conseiller et faire découvrir nos projets autour de la gestion locale des déchets.



20 NOVEMBRE 2024

SERD 2024

Nouvelle édition de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets avec au programme : portes-ouvertes sur les différents sites de traitement des déchets à Damazan et Monflanquin.



CAPTAGE DU BIOGAZ À MONFLANQUIN

Mise en place d'un captage intermédiaire du biogaz sur le casier B1 pour limiter les émissions

Montant : 80 000 € HT.

EAUX PLUVIALES À MONFLANQUIN

Création d'un bassin d'eaux pluviales pour le casier 17 A afin de mieux gérer les écoulements

Montant : 436 000 € HT.

EN BREF SUR MONFLANQUIN :

En 2024, de grands travaux ont été menés sur l'ISDND de Monflanquin : couverture finale, forage de puits et installation de collecteurs provisoires sur le casier 17A4, désormais réhabilité pour garantir sa stabilité et limiter son impact environnemental. **Montant : 430 000 € HT.**



PERSPECTIVES 2025 SUR L'ISDND DE MONFLANQUIN

En 2025, de grands chantiers sont prévus sur l'ISDND de Monflanquin : réhabilitation du casier 17B1 avec remodelage des déchets et pose de la première couche de confinement, forage de puits, pose de la géomembrane, mise en place des couches de confinement et de terre végétale, et préparation des casiers 17B3 et 17B4.



TRAVAUX À MIRAMONT-DE-GUYENNE

En 2024, des travaux importants ont été réalisés sur le site de Miramont-de-Guyenne pour sécuriser la gestion des lixiviats. Un chemisage a été effectué sur une canalisation existante, et une autre canalisation a été entièrement remplacée afin de garantir l'étanchéité et la pérennité du réseau. **Montant : 20 000 € HT.**

PERSPECTIVES 2025 SUR LE SITE DE MIRAMONT-DE-GUYENNE

En 2025, le site de Miramont-de-Guyenne poursuivra sa modernisation avec l'installation d'une borne de pesées, afin de suivre les flux entrants, ainsi que la mise en place d'un compteur volumétrique à la sortie de la cuve à lixiviats pour un contrôle précis des volumes traités.



EAUX PLUVIALES À NICOLE

Pose d'un filet de sécurité sur un bassin d'eaux pluviales de l'ancien site de Nicole pour renforcer la sûreté du site. **Montant : 17 000 € HT.**



GESTION DU BIOGAZ À NICOLE

Canalisation biogaz : modification du réseau avec un passage en aérien sur le site de Nicole pour sécuriser l'installation. **Montant : 4 000 € HT.**

PERSPECTIVES 2025 SUR LE SITE DE FUMEL

En 2025, des travaux seront engagés sur le quai de transfert des déchets de Fumel pour améliorer la gestion des eaux de surfaces. L'objectif est de renforcer la collecte, le traitement et l'évacuation des eaux pluviales afin de prévenir les ruissellements incontrôlés et d'assurer une meilleure protection de l'environnement.



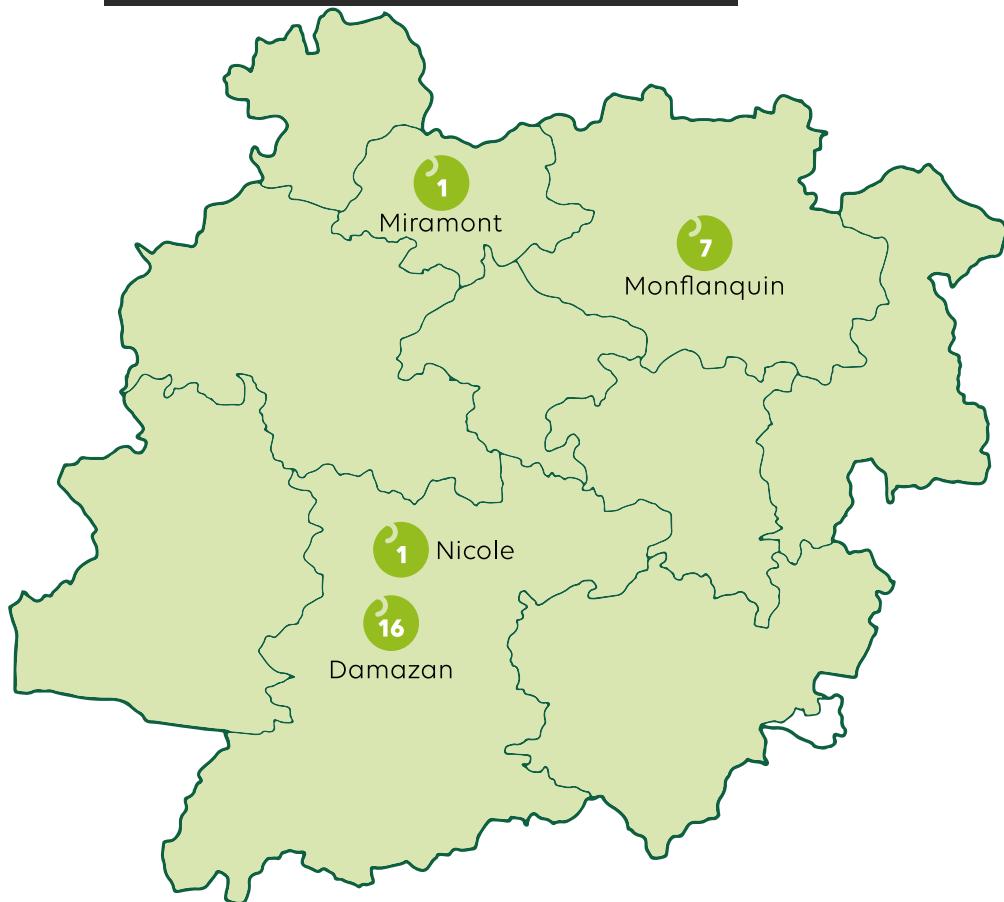
TRAVAUX SUR L'ÉCOPARC DE DAMAZAN

- Stabilisation complète du réseau de sprinklage, plus aucune fuite détectée
- Ancienne chaudière Xilofrance entièrement démontée et évacuée
- Travaux d'étanchéité de la toiture achevés avec succès en juin 2024.

PERSPECTIVES 2025

En 2025, l'Écoparc de Damazan poursuit son développement avec la création d'un bassin dédié à la gestion des eaux pluviales et à la défense incendie. Un porteur à connaissance sera également réalisé afin d'accompagner cette nouvelle étape du projet, dans le respect des normes en vigueur et des enjeux environnementaux du site.





RÉPARTITION DES EFFECTIFS DU SYNDICAT

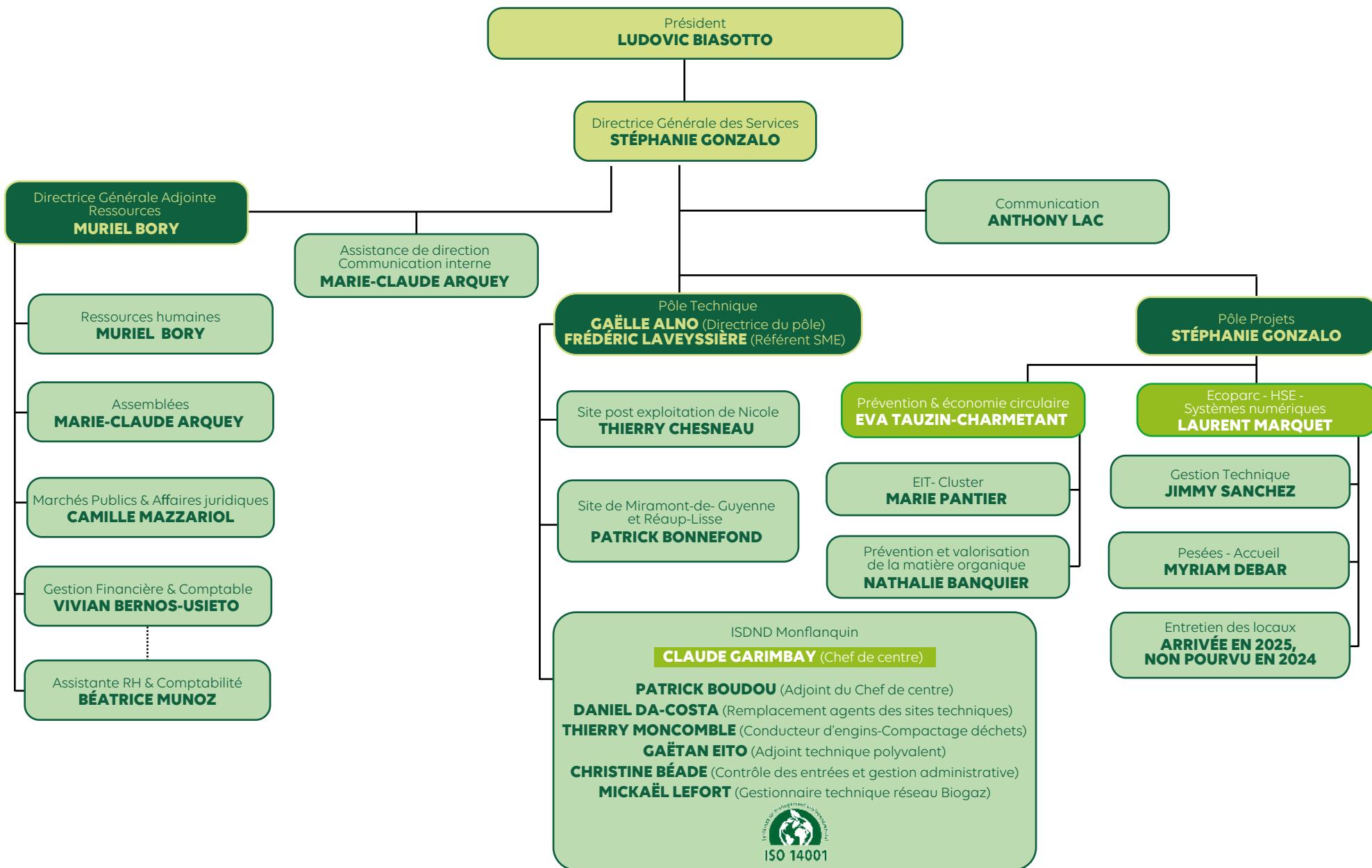


LES ARRIVÉES EN 2024

- Jimmy SANCHEZ - Gestionnaire technique (18/03/2024)
- Camille MAZZARIOL - Responsable Marchés Publics et Affaires Juridiques (15/04/2024)
- Stéphanie GONZALO - Directrice Générale des Services (10/06/2024)
- Béatrice MUÑOZ - Assistante comptabilité et ressources humaines (14/10/2024)
- Gaétan EITO - Adjoint technique polyvalent (02/12/2024)

LES DÉPARTS EN 2024

- Jean-Louis COSTES - Chargé du suivi de Gestion (01/01/2024)
- Benjamin ALVAREZ - Gestionnaire technique (01/04/2024)
- Magali CONILH - Gestionnaire Marchés Publics (07/05/2024)
- Julie FARBOS - Directrice Générale des Services (26/05/2024)



INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement (en euros HT)	CA 2024
Immobilisations incorporelles	34 119€
Immobilisations corporelles	444 241€
Travaux en cours	112 368€
Opérations d'équipements	1 358 774€
Opérations d'équipements Ecoparc	223 336€
Dépenses d'ordre d'investissement	16 100€
Emprunts et dette / Caution	1 800 780€

TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT = **3 989 718€**

Recettes d'investissement (en euros HT)	CA 2024
Excédent de fonctionnement	736 231€
Emprunt / Cautions	683 166€
Autres (dépôt et cautionnement)	63 214€
Autofinancement	1 196 089€
Amortissement Ecoparc	617 627€

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT = **3 296 327€**

FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement (en euros HT)	CA 2024
Charges à caractère général	11 807 507€
Charges de personnel	1 284 857€
Charges financières	363 573€
Charges exceptionnelles	30 860€
Opérations d'ordre (Amortissement)	1 813 717€
Autres charges de gestion courante	301 562€
Provisions	123€

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT RÉELLES : **15 602 199€**

Recettes de fonctionnement (en euros HT)	CA 2024
Prestations pour les adhérents	12 671 480€
Recettes Ecoparc	1 446 955€
Vente des matériaux et prestations de services	267 095€
Autres produits et produits exceptionnels	103 793€
Cotisations adhérents/CD et subventions	1 048 971€
Atténuations de charges	44 694€
Opérations d'ordre	16 100€
Eco-organismes	237 639€

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT RÉELLES : **15 836 727€**

COÛT AIDE TOUS FLUX CONFONDUS (EN EUROS HT)

Qu'est-ce que le coût aidé ?

Le coût aidé est l'ensemble des charges, notamment de structure, de collecte, de transport et de traitement, moins les produits industriels (ventes de matériaux et d'énergie, loyers, prestations à des tiers), les soutiens des organismes agréés pour la gestion des déchets issus de produits relevant des disposition de l'article L.541-10 du code de l'environnement et les aides publiques.

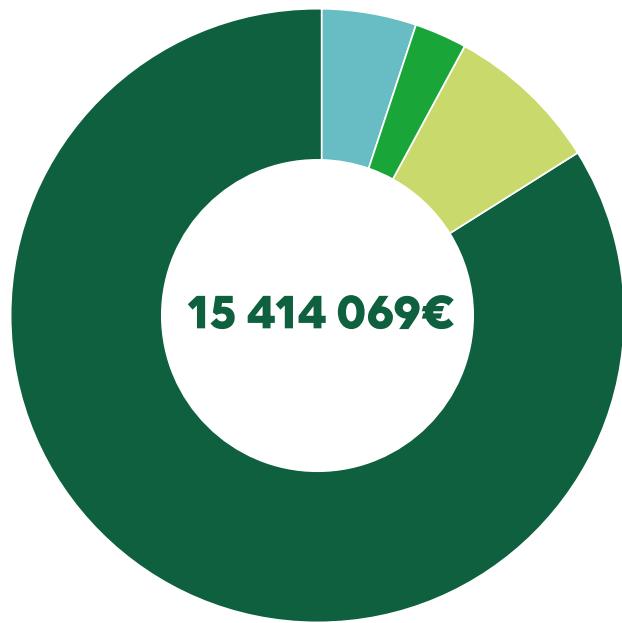
[Coût aidé] = [Coût complet] - [Produits industriels] - [Soutiens] - [Aides reçues]

COÛT AIDÉ DU TRAITEMENT
DES DÉCHETS PAR HABITANT

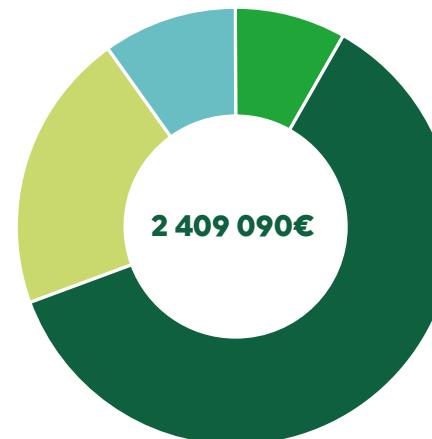
(234 656 HABITANTS) :

59,02 EUROS***Dont loyers Ecoparc*

RÉPARTITION DES CHARGES (B)



RÉPARTITION DES PRODUITS (C)



HIÉRARCHISATION DES CHARGES EN € HT (G)

Poste	Montant	Répartition	€ par habitant	€ par tonne
Traitements des OMR	6 029 286€	39,1%	25,7€	150€
Tri & conditionnement des Collectes sélectives Hors Verre	2 840 676€	18,4%	12,1€	256€
Déchèteries	1 519 672€	9,9%	6,5€	100€
Structure	773 706€	5,0%	3,3€	
Transfert et/ou transport des déchets (hors déchèteries)	1 262 265€	8,2%	5,4€	
Prévention	420 970€	2,7%	1,8€	
Traitements des déchets verts pros et communaux	192 443€	1,2%	0,8€	178€
Gestion du passif	960 357€	6,2%	4,1€	
Reste des charges	1 414 694€	9,2%	6,0€	
Total	15 414 069€	100%	66€	

LES COÛTS AIDÉS TTC PAR FLUX (H)

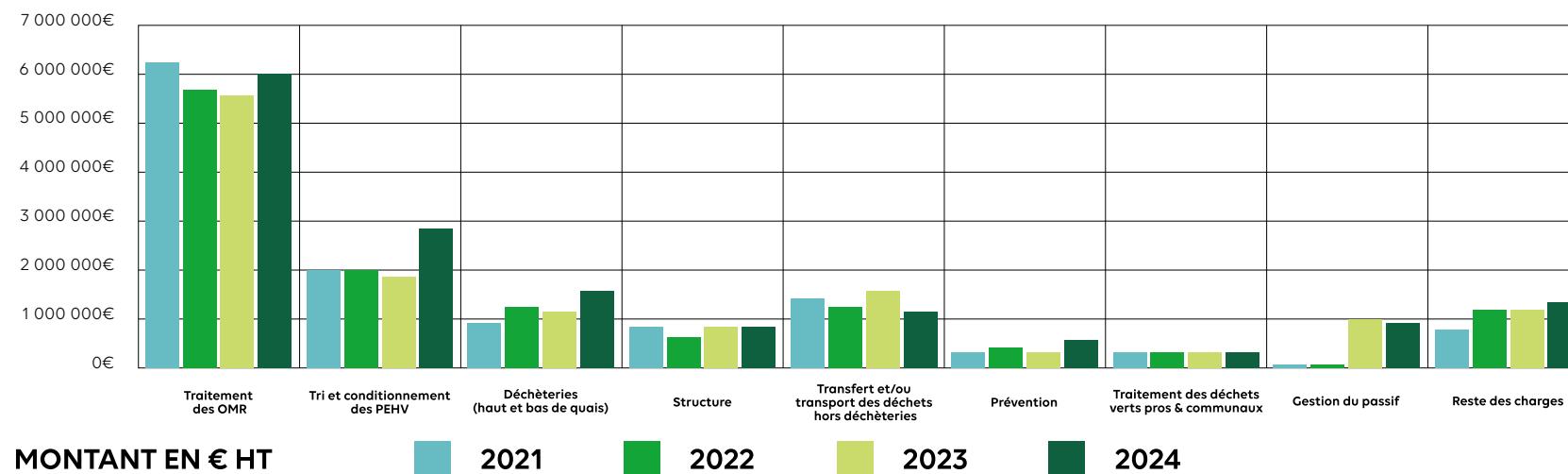
	OMR	Collectes sélectives Hors Verre	Déchets des déchèteries	Déchets des professionnels	Gestion du passif	Tous flux confondus
Coût aidé en € TTC	7 025 214 €	3 451 176 €	1 561 442 €	-75 429 €	1 011 944 €	12 974 347 €
Répartition en %	54%	27%	12%	-1%	8%	100%
Tonnages	40 280 t	11 082 t	15 212 t	1 080 t	/	67 654 t
Ratio en kg par habitant	172 kg	47 kg	65 kg	5 kg	/	288 kg
Répartition en %	60%	16%	22%	2%		100%
Coût aidé en € TTC par habitant	30€	14,7€	6,7€	-0,3€	4,3€	55,3€
Coût aidé en € TTC par tonne	174€	311€	103€	-70€	/	188€

MONTANT ANNUEL DES PRINCIPALES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES À DES ENTREPRISES

Prestataire	Montant
TRIVALO 47	3 199 190,75 €
DRIMM SA	1 395 156,99 €
TRANSPORTS MARTY GERARD	786 349,62 €
SOVAL SA	769 406,31 €
OVIVE	703 610,77 €
EDF DIVISION ENTREPRISE	476 447,89 €
BOMAG	437 550,00 €
MOBIPUR	319 392,00 €
EUROVIA AQUITAINE	311 651,16 €

Prestataire	Montant
BUESA grt L.E.S.	281 331,45 €
CAPY TRANS BOIS ENVIRONNEMENT 47	190 025,56 €
GETECH SARL	181 136,50 €
EGC GALOPIN	150 434,83 €
NOVACOVER	129 996,56 €
LALANNE ET FILS	126 127,20 €
FBI BIOME	119 316,00 €
VEOLIA PROPRETE AQUITAIN	116 903,35 €
TOTAL	9 694 026,94 €

HIÉRARCHISATION DES CHARGES EN FONCTION DU MONTANT € HT (I)



MONTANT EN € HT

2021

2022

2023

2024



RAPPORT ANNUEL 2024

sur le prix et la qualité du service public de prévention et
de gestion des déchets ménagers et assimilés



ZAE de la Confluence, 16 Route de Saint-Léon
47160 Damazan



+33(0) 5 53 79 91 61



contact@valorizon.com

www.valorizon.com